



Communiqué de presse

Paris, le 23 mai 2025

Contact presse : 04 72 34 41 42 / 04 13 55 82 57
syndicat-unsa-federation-sante-cohesion-sociale@sante.gouv.fr

Scandale des eaux embouteillées : l'UNSA dénonce un naufrage de la santé publique

La Fédération UNSA Santé – Cohésion sociale, première organisation syndicale du ministère chargé de la santé, dénonce avec force les révélations accablantes du scandale sanitaire impliquant NESTLÉ WATERS. Les faits rapportés sont d'une extrême gravité : pressions pour modifier un rapport officiel, dissimulation de risques sanitaires, compromission flagrante de l'intérêt général.

Ces dérives incarnent une trahison de la mission fondamentale des agents de l'État – notamment les ingénieurs de génie sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires et techniciens de sécurité sanitaire – en première ligne dans les Agences Régionales de Santé (ARS), pour assurer la santé environnementale des populations. Leur action, pourtant régie par des prérogatives de puissance publique, est aujourd'hui entravée par des logiques politiques et privées incompatibles avec leurs obligations déontologiques.

Une gestion dévoyée des enjeux sanitaires

La Fédération UNSA alerte depuis plusieurs années sur une série de dérives systémiques :

- **Concentration excessive des pouvoirs** entre les mains des directeurs généraux d'ARS, affaiblissant les services d'inspection et de contrôle sanitaire, dans un climat de défiance croissante.
- **Le rapport de la Cour des comptes du 14 avril 2025** met en lumière l'effacement progressif des missions de santé-environnement dans les ARS : relégation de la santé publique au second plan, confusion des rôles, et dilution de l'autorité des inspecteurs.
- **Projet inacceptable de transfert des contrôles sanitaires de l'eau potable aux exploitants eux-mêmes**, contre toute logique de transparence et de neutralité.
- **Instructions officielles visant à protéger les intérêts économiques privés** au détriment de la santé collective, malgré des contaminations avérées par bactéries fécales et pesticides.

Des atteintes graves à l'indépendance des inspections

Cette situation fait écho à des précédents graves, notamment l'enquête conjointe entre l'AP-HP et l'ARS d'Ile-de-France après le décès survenu en 2018 à l'hôpital Lariboisière. Comme le dénonçait déjà la Fédération UNSA, ces pratiques contreviennent aux principes fondamentaux de la mission de contrôle : **aucun inspecteur des ARS ne doit être placé dans une posture de collusion avec la structure inspectée**, sous peine de conflits d'intérêts et de remise en cause de leur impartialité.

Le détournement de leurs fonctions régaliennes par les ARS s'accompagne d'une souffrance croissante des agents de contrôle, confrontés à une perte de sens de leurs missions, un effacement de leur autorité, et une exposition à des risques professionnels et juridiques inacceptables.

Une hypocrisie institutionnelle insoutenable

Alors qu'on exige des agents une rigueur irréprochable à travers des chartes déontologiques strictes, certains hauts dirigeants des ARS franchissent sans obstacle la frontière entre administration publique et intérêts privés. **Le principe même d'impartialité se trouve sapé par un système à deux vitesses**, dans lequel les serviteurs de l'État sont exposés alors que les décideurs restent protégés.

Les personnels des services santé-environnement se désolidarisent des décisions prises par le préfet du Gard et le directeur général de l'ARS d'Occitanie dans cette affaire. Ils refusent d'endosser la responsabilité d'un système devenu complice de pratiques dangereuses pour les populations.

Un signal d'alarme lancé à l'État

L'UNSA Santé – Cohésion sociale sonne l'alerte : le dispositif national de surveillance sanitaire est en péril. Les réductions d'effectifs, le démantèlement progressif des prérogatives des inspecteurs et la confusion des missions mettent gravement en danger la capacité d'intervention de l'État, alors même que les risques sanitaires et climatiques augmentent.

L'UNSA exige une réponse immédiate des pouvoirs publics :

- **Recadrage national fort des ARS** par le ministère chargé de la santé, afin de restaurer l'unité, l'indépendance et la légitimité de la politique de santé environnementale.
- **Exercice plein et entier des missions de contrôle sanitaire**, dans le respect du code de la santé publique et des obligations déontologiques des inspecteurs.
- **Renforcement pérenne des effectifs** des services santé-environnement, avec des moyens humains à la hauteur des enjeux.
- **Indépendance effective des fonctions d'inspection**, à l'abri de toute pression hiérarchique locale ou collusion avec les structures contrôlées.
- **Protection juridique des lanceurs d'alerte**, y compris via la mise en œuvre systématique de la protection fonctionnelle, pour garantir l'expression libre et la sécurité des agents dénonçant des dérives.

Ce scandale au plus haut niveau de l'État ne peut rester sans suite. La Fédération UNSA Santé - Cohésion sociale demande solennellement au gouvernement et à la ministre chargée de la santé de réintégrer le cadre légal et éthique qui incombe à l'État et de prendre pleinement leurs responsabilités : le directeur général de l'ARS d'Occitanie ne peut se maintenir en poste après de telles dérives. Restaurer la confiance des citoyens dans l'action publique exige des décisions claires et immédiates. La santé des populations ne peut plus être reléguée au second plan.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES SANTE COHESION SOCIALE

Ministère des Solidarités et de la Santé

14, avenue Duquesne - Pièce 0335 - 75350 PARIS SP 07

Mail : syndicat-unsa-federation-sante-cohesion-sociale@sante.gouv.fr Site internet : <https://federation-unsa-sante-cohesion-sociale.fr/>